

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni le mercredi 20 septembre 2017 à 20h00 à la Mairie, salle du Conseil, sous la présidence de Yvon MAHÉ, Maire.

**Date de convocation de l'assemblée :** 11/09/2017

**PRESENTS :** Yvon Mahé, Cécile Marchand, Serge Jacobert, Daniel Cottin, Ronan Maray, Dominique Léon, Stéphanie Cornet, Philippe Mahé, Brigitte Louarn, Prosper Amossé, Anita Cussonneau, Jeannick Boyère, Jérôme Ricordel, Véronique Parois, Sylvie Ollivier, Régis De Barmon, Christiane Monvoisin.

**PROCURATION :** Marie-Thérèse Panhéleux a donné procuration à Yvon Mahé  
Christine Gicquel a donné procuration à Jérôme Ricordel

**SECRETAIRE DE SÉANCE :** Stéphanie Cornet

Le Maire demande l'autorisation au conseil municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour : « Soutien à la proposition de l'AMRF : Irma : Les maires ruraux de France solidaires avec les territoires ultra-marins ».  
*Approbation du conseil municipal, à l'unanimité*

**1-Approbation du compte rendu du conseil municipal du 26 juin 2017 :**

Vote favorable à l'unanimité.

**2- Horaires d'ouverture de la Poste :**

*Rapporteur : Yvon Mahé*

M. Le Maire informe le conseil municipal que suite à la réunion avec les directeurs de la Poste, il a été proposé 3 solutions concernant la Poste, à savoir :

- Transfert de la Poste vers un commerce,
- Transfert de la Poste vers la commune,
- Diminution du nombre d'heures d'ouverture de la Poste, afin d'avoir 12 heures d'ouverture.

M. le Maire expose qu'il s'agit d'un service public important de la commune, et qu'il est nécessaire de maintenir le service public au plus près de la population.

Il est donc proposé au conseil municipal de demander à la Poste de maintenir le nombre d'heures à 15 heures d'ouverture.

*Vote à l'unanimité.*

**3- Décision modificative : Cession de la balayeuse :**

*Rapporteur : Serge Jacobert*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver la décision modificative n°1 telle que présentée ci-dessous,

	Dépenses			Recettes		
	Chapitre	Article	Montant	chapitre	article	Montant
Fonctionnement	042	6751	3 811.23 €	042	7761	2 611.23 €
				77	7751	1 200.00 €
<b>Sous-total Fonctionnement</b>			<b>3 811.23 €</b>			<b>3 811.23 €</b>
Investissement	040	192	2 611.23 €	040	21578	3 811.23 €
	024		1 200.00 €			
<b>Sous-total investissement</b>			<b>3 811.23 €</b>			<b>3 811.23 €</b>
<b>Total Général</b>			<b>7 622. 46 €</b>			<b>7 622.46 €</b>

*Vote à l'unanimité.*

#### **4-: Approbation du profil de baignade:**

*Rapporteur : Yvon Mahé*

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, d'approuver le profil de baignade de l'Etang Aumée qui identifie, hiérarchise les éventuelles sources de pollution. Il établit les différentes actions possibles et informe le public sur l'identification des sources de pollution et la conduite à avoir.

Les surveillants de plage auront également à disposition ce profil de baignade en complément du registre journalier et du registre de doléances mis à disposition du public depuis cet été.

*Vote à l'unanimité*

#### **5- SIVU-SPL : Restitution des fonds d'autofinancement:**

*Rapporteur : Yvon Mahé*

Lors de la dissolution du SIVU Enfance-Jeunesse, il a été mentionné une somme d'argent acquise par les jeunes accompagnés via le service jeunesse du syndicat dans le cadre de leurs projets. Cette somme a été affectée aux communes selon les conditions détaillées dans l'arrêté préfectoral de dissolution. Comme souhaités par les communes, les projets jeunes ayant perduré post dissolution à travers les activités de la Roche – Société Publique Locale – il convient désormais de restituer les fonds perçus, à savoir pour Fégréac : 1 931.48 €.

*Vote à l'unanimité*

#### **6- SPL : Accompagnement de projet – tarifs spécifiques:**

*Rapporteur : Yvon Mahé*

M. Le Maire décide de remettre cette délibération au prochain conseil municipal.

#### **7- SPL : Modalité de versement du Contrat Enfance Jeunesse:**

*Rapporteur : Yvon Mahé*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte la clé de répartition des subventions du contrat avec la CAF, retient la commune de Plessé, comme coordonnatrice des versements CAF et opérateurs des versements financiers avec la CAF.

*Vote à l'unanimité*

#### **8- CCPR/ Modification du PLH suite à l'intégration de la commune Les Fougerets:**

*Rapporteur : Cécile Marchand*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à la modification du Plan Local de l'Habitat suite à l'intégration de la commune Les Fougerêts à la communauté de communes.

*Vote à l'unanimité*

#### **9- Nantaise des Eaux : rapport annuel:**

*Rapporteur : Daniel Cottin*

Le conseil municipal, prend acte du rapport annuel du délégataire La Nantaise des Eaux pour l'année 2016 et indique que ce rapport est consultable en Mairie.

#### **10- Rapport annuel de l'eau:**

*Rapporteur : Philippe Mahé*

Le conseil municipal, prend acte du rapport annuel de l'eau d'Atlantic Eau pour l'année 2016 et indique que ce rapport est consultable en Mairie.

#### **11- Irma : Les maires ruraux solidaires avec les territoires ultra-marins:**

*Rapporteur : Yvon Mahé*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve les versements d'une aide financière exceptionnelle aux communes sinistrées par l'ouragan Irma ; approuve les versements d'une aide financière exceptionnelle au Mexique, et décide de reverser la somme de 600 euros sur le compte de la structure La Croix Rouge, pour ces deux événements.

*Vote à l'unanimité*

## 12-comptes-rendus de commissions et délégations:

### Décisions du Maire :

Décision n°2017-07 relative à la rénovation des écuries de Pont-Miny – Avenant n°1 au marché lot 2  
Décision n°2017-08 relative à la rénovation des écuries de Pont-Miny – Avenant n°1 au marché lot 3  
Décision n°2017-09 relative à la rénovation des écuries de Pont-Miny – Avenant n°2 au marché lot 3  
Décision n°2017-10 relative à la rénovation des écuries de Pont-Miny – Avenant n°1 au marché lot 5

### Commission Vie sociale :

Le Forum des associations a eu lieu le 09/09/2017 à la Salle Iris, 169 personnes sont venues.

### Commission Agricole :

Réunion en date du 6 septembre avec CAP 44, les agriculteurs et un des présidents de la CUMA. Le travail sur la transmission se poursuit.

### Plan de formation élus :

Mme Marie-Thérèse Panhéleux rappelle que les élus peuvent s'inscrire aux différentes formations élaborées dans le plan de formation intercommunal.

### Médiathèque intercommunal :

La médiathèque intercommunale de Redon fête ses 10 ans.

### CME :

Le CME organise une action avec l'EPHAD, le 27/09/17.

### Permis de construire:

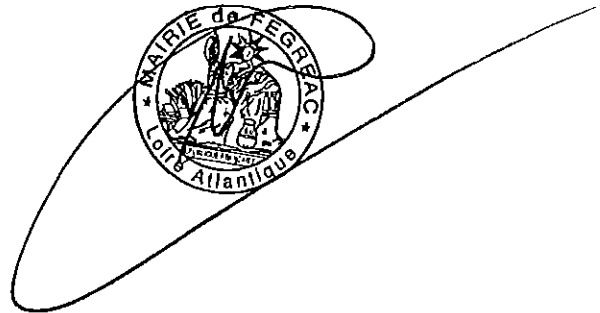
M. Daniel Cottin, informe le conseil municipal, que le permis de construire du Projet Centre Bourg a été accordé.

### Informations diverses :

M. le Maire informe le conseil municipal que la Communauté de Communes du Pays de Redon se nommera à compter du 01/01/18, Redon Agglomération.

Le Maire clôt le conseil à 22h07

Le Maire / Yvon MAHE



Prochain conseil municipal : 19/10/2017 à 20h00